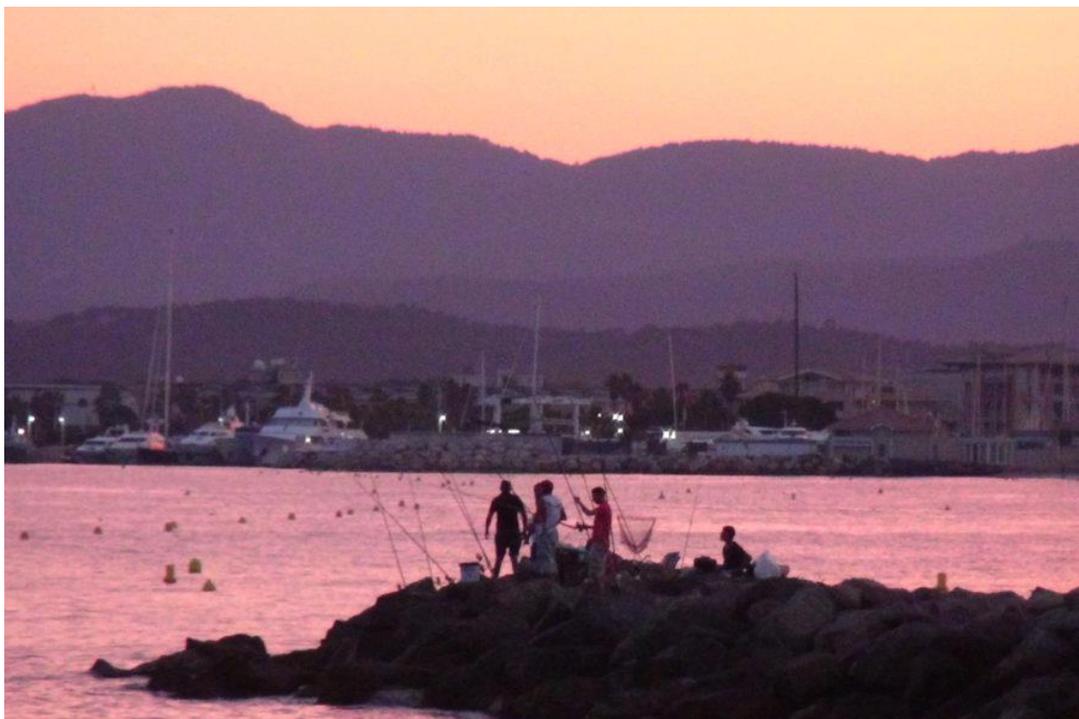


Traitement des questions environnementales relatives aux milieux marins et côtiers dans les médias du Maghreb, le cas de la Convention de Barcelone couvrant la Méditerranée

Note sur l'événement du 2 mai 2023 et recommandations



Africa 21 a organisé le mardi 2 mai 2023 [un événement à destination des journalistes de la région du Maghreb](#) (Tunisie, Algérie et Maroc) qui s'intéressent aux enjeux liés au développement durable afin de les sensibiliser sur la convention de Barcelone (et ses 7 protocoles) instrument juridique qui porte sur la protection de la mer Méditerranée et de ses côtes.

À propos de la convention de Barcelone

La [Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée](#) est un accord international qui a été signé en 1976, sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, par 21 pays méditerranéens et l'Union Européenne pour protéger la mer Méditerranée et ses côtes. Les sujets au cœur de cette la convention et [les 7 protocoles](#) qui la complètent, sont fondamentaux pour l'avenir de la région : biodiversité, adaptation au changement climatique dans le contexte côtier, lutte contre les pollutions de toute sorte, urbanisation des côtes, questions de l'eau et de l'énergie, coopération entre États, etc. Autant

de problématiques que l'on retrouve au sein des 17 Objectifs de développement durable de l'ONU.

Les médias du Maghreb et la convention de Barcelone

Les thématiques liées à la convention de Barcelone sont pour la plupart traitées sans savoir que ces dernières sont liées à cet instrument juridique. En outre, la qualité du contenu produit demeure inégale.

Le webinaire s'est intéressé à deux sujets auxquels cinq intervenants ont apporté leur témoignage et leur expertise. Des recommandations sont formulées par Africa 21 à l'issue de ce document.

Eveiller les consciences pour un engagement des citoyens sur les questions marines et côtières : la place de l'information de qualité pour le plus grand nombre

Les intervenants de cette table ronde étaient Bisma Belbedjaoui présidente et fondatrice de la Fondation Synergia et Nadir Sinaceur président de l'association Zéro Waste-Skhirat.

Voici les points à retenir :

- Le constat est unanime pour dire que la population a pris conscience de la crise environnementale, mais qu'il reste encore beaucoup de choses à faire pour faire changer les mentalités. La question du plastique est un exemple emblématique de la situation.
- Les leviers du changement sont la responsabilisation des individus et leurs motivations. Pour cela, le temps long est nécessaire.
- Les anciens, sans en avoir conscience, détenaient des savoir en matière de développement durable, il faudrait redécouvrir et remettre au goût du jour les anciennes pratiques disparues avec le développement de la société de consommation.
- Pour toucher le maximum de personnes dans la région du Maghreb, il faudrait aussi miser sur les langues locales pour toucher au plus près les individus où qu'ils soient.

- Il faudrait aussi que les experts fassent plus œuvre de pédagogie et adaptent leurs discours au niveau du public, en utilisant des mots simples, sans tomber dans le simplisme. De ce fait, ils faciliteraient le partage d'information au plus grand nombre.

- Le narratif du changement au quotidien passe par les médias. Les journalistes ont pour cela un rôle clé à jouer.

- Le constat est fait que les journalistes, en général, ont un vrai manque concernant le suivi en matière de gouvernance environnementale, que ce soit au niveau national ou international. Ils ont des connaissances limitées en matière de droit de l'environnement. Ces limites dans la maîtrise technique des sujets conditionnent la production des contenus et de ce fait la qualité de l'information transmise au public.

- Cette maîtrise limitée des sujets ne permet pas un suivi effectif par la société civile des textes signés par les États ainsi que de leur mise en œuvre sur le terrain. Or c'est à la société civile et aux journalistes de faire le suivi des politiques publiques et de pousser à l'action.

- Enfin, les questions de développement durable sont bien plus complexes et liées entre elles. Elles sont trop souvent limitées sous le prisme environnemental. Il faudrait lancer des actions spécifiques pour sensibiliser les médias, renforcer les capacités des journalistes et les inviter aux grands événements internationaux aussi bien qu'à la couverture des actions de terrain de la société civile.

A ce titre, concernant les questions d'environnements et en particulier celles liées à la Méditerranée et à ses côtes, les journalistes du Maghreb et les autres acteurs du monde des médias devraient plus de focaliser sur la Convention de Barcelone et ses sept protocoles qui couvrent de nombreuses thématiques fondamentales. Un effort particulier devrait être fait pour comprendre ces textes, en faire le suivi et les populariser auprès du grand public.

Quelle place pour les questions environnementales dans les cursus des écoles de journalisme au Maghreb ? Le cas de la Convention de Barcelone

Cette deuxième partie de l'événement a vu intervenir Hamida El Bour, directrice de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information de Tunisie (IPSI), Abdellatif Bensfia, professeur-chercheur et directeur de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication au

Maroc (ISIC), ainsi que Mona Samari, directrice du projet « Initiative pour les médias méditerranéens » à Earth Journalism Network.

Voici les points à retenir :

- Aujourd'hui les écoles de journalisme ont l'obligation en tout premier lieu de former au métier et à ses pratiques (les règles, les principes et les processus de production), quel que soit le sujet à traiter. En fin de formation arrive la spécialisation ou le choix du champ d'application. La mise en place d'une spécialisation sur l'environnement est devenue aujourd'hui incontournable.

- Le traitement journalistique est basé sur des choix rédactionnels stratégiques. La couverture de la question environnementale porte sur une approche très spécifique. Il y a 3 aspects dans ce traitement : l'approche purement scientifique qui nécessitera une formation tout au long de la vie ; le deuxième aspect est l'approche politiques publiques où les journalistes doivent s'imprégner des stratégies de développement locales, des outils de mise en œuvre des politiques publiques ; et la troisième approche, la plus visible et la plus consommée, est issue de la vie quotidienne, du sensationnalisme ; c'est cette dernière approche qui est la plus traitée par les journalistes de la région.

- Dans les écoles de journalisme de la région, les modules sur l'environnement (et en particulier portant sur la Méditerranée et ses côtes) évoluent en fonction des différentes expériences. Par exemple, en Tunisie l'IPSI a dû interrompre le diplôme de spécialisation pour ne délivrer aujourd'hui que des modules optionnels. Au Maroc, au contraire, l'ISIC est en train de mettre en place un diplôme de spécialisation en environnement. La situation des questions environnementales en général, et leur traitement, demeurent donc inégales d'un pays à un autre. Ces écoles sont encore en questionnement concernant l'approche la plus adéquate et la nature du contenu à proposer pour former des journalistes sur les questions liées à la Convention de Barcelone et à ses 7 protocoles.

- Il ne faut pas oublier l'approche « formation tout au long de la vie » qui s'applique également aux journalistes. Cette approche permettrait de toucher également les journalistes de terrain qui ne résident pas dans la région capitale mais aussi d'encourager les femmes journalistes, et de les valoriser dans le système médiatique, à travers entre autres, des programmes qui

sélectionnent autant de femmes que d'hommes et qui soient basés sur la motivation des personnes.

- Un élément important à prendre en compte est l'insertion des journalistes formés sur une spécialisation à l'environnement. À l'heure actuelle les débouchés restent limités pour ces journalistes. Une réelle réflexion est à mener concernant l'approche des questions environnementales dans les cursus d'école de journalisme sur ce sujet, car les écoles ont le devoir de former des étudiants insérables sur le marché du travail.

Recommandations de l'Association Africa 21

Ces recommandations se basent sur les échanges durant l'événement mais également sur l'expérience accumulée par l'organisation dans le cadre des activités en lien avec le Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique. Elles visent à proposer des idées ou des solutions afin de renforcer la formation et la production de contenu de qualité à destination du public du Maghreb.

1. Les sources d'information doivent être plus accessibles : la fluidité de circulation de l'information doit être améliorée, sa forme doit être plus accessible à des personnes non expertes (contenu plus facile à comprendre et à réutiliser, sans tomber dans le simplisme -à ce titre, les experts ou personnes ressources devraient être sensibilisés sur la communication aux médias). Des infographies, des graphismes et des photos doivent être proposés en libre accès pour être utilisés par les médias. Les personnes ressources doivent être connues et faciles d'accès. Les journalistes doivent avoir un accès plus facile aux grands événements internationaux en lien avec le développement durable (conférences, forum, etc. -une ligne budgétaire doit être dégagée par les organisateurs pour inviter des journalistes des pays du sud), être invités à couvrir ces événements par les organisateurs, et avoir accès à l'ensemble de la manifestation en question.
2. Plus d'événements publics en ligne doivent être organisés pour promouvoir ces informations, sous forme de conférence, de débat ou de table ronde. À ce titre des événements annuels doivent devenir des marqueurs de l'agenda médiatique, à l'image des journées mondiales de l'ONU. Il en va des journées de la Méditerranée, le 28 novembre ou de celle du littoral méditerranéen le 25 septembre ou encore de la

journée des aires marines spécialement protégées d'importance méditerranéenne le 15 avril, qui devraient être encore plus valorisées dans les médias. Une coordination médiatique devrait être organisée ce jour-là pour que l'on retrouve dans les principaux médias le jour même des éditions spéciales, des doubles-pages ou des émissions spéciales sur la Méditerranée, afin que cette journée devienne un événement populaire.

3. À ce titre, un grand concours journalistique devrait être organisé à l'occasion d'une de ces journées, à l'échelle du Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc), récompensant les meilleurs articles et reportages en lien avec la Méditerranée. Chaque année un grand thème pourrait être choisi. On récompenserait le meilleur article, le meilleur reportage radio et le meilleur reportage vidéo, ainsi que le meilleur espoir journalistique afin d'encourager les jeunes journalistes dans chaque catégorie.
4. La femme journaliste devrait être encouragée et valorisée. La parité homme/femme dans toutes les activités de promotion et de formation devrait être recherchée.
5. Les langues régionales devraient être plus valorisées dans la production de contenu journalistique, en plus du français et de l'arabe.
6. Les actions de sensibilisation du grand public devraient être mieux valorisées et évaluées. Un baromètre devrait être mis en place pour relever l'importance pour le public des questions liées à la Méditerranée et à ses côtes et de manière plus large du développement durable et ainsi mieux évaluer la prise en compte et l'évolution de ces questions par les populations.
7. Des actions ciblées à destination des éditeurs et des responsables de média devraient être organisées, afin de démontrer l'importance des questions liées à la Convention de Barcelone et à ses 7 protocoles, pour les médias du Maghreb. Un regroupement, sous une forme à déterminer, des patrons de presse et des éditeurs devrait être créé. L'idée de baromètre mentionnée précédemment devrait être utilisée, afin de venir soutenir l'argument d'un intérêt de plus en plus fort des populations pour ces sujets, démontrant une demande accrue pour ce type de contenu. Il ne faut pas oublier que les médias sont des entreprises qui cherchent la rentabilité et répondent aux principes de l'offre et de la demande. Les sondages représentent donc un argument économique pour investir sur ces sujets.

8. Une formalisation ou une restructuration de la démarche de formation dans les écoles de journalisme de la région sur les enjeux liés à la Méditerranée et à ses côtes, devrait être entamée. L'approche pédagogique n'est pas la plus adéquate car il s'agit de former à ces questions selon un prisme dépassé. Aujourd'hui les questions environnementales sont traitées comme un élément du développement durable. C'est sous l'approche de modules dédiés au développement durable que les formations journalistiques devraient se faire. Cette formation devrait se dérouler en fin de cycle, au moment où les étudiants décident de se spécialiser. Toutes les questions de société, d'économie ou d'environnement devraient être abordées sous l'angle du développement durable. La question des débouchés professionnels des étudiants doit être prise en compte en amont des formations. Ainsi des jeunes sortant des écoles de journalisme avec leur diplôme seront spécialisés en économie, en questions sociales, etc. avec une connaissance transversale de base en développement durable.
9. Les formations multidisciplinaires en développement durable à destination des étudiants en journalisme (droit, économie, sociologie, sciences politiques, relations internationales, histoire et géographie, biologie et sciences de la terre) s'articuleraient sous la forme d'introduction aux savoirs fondamentaux, au cadre national, régional et international, aux acteurs, aux dynamiques et aux négociations et aux outils de mise en œuvre aux différents échelons. Une importance particulière devrait être donnée aux sources et au traitement de l'information. Ces formations transversales devraient aboutir à un certificat. Elles devraient inclure la théorie et la mise en pratique, ainsi que la rencontre sur le terrain des acteurs de la mise en œuvre et des bénéficiaires. Ces formations pourraient inclure une période de stage de découverte pour mieux comprendre les modalités pratiques et les enjeux de la spécialisation.
10. Des actions spécifiques destinées aux journalistes déjà confirmés devraient être entreprises, pour ceux qui veulent se reconvertir sur ces sujets, mais aussi pour ceux qui, déjà spécialisés, veulent mettre à jour leurs connaissances ou approfondir leur expertise. La formation tout au long de la vie des journalistes du Maghreb est un élément fondamental de la profession. À ce titre, un suivi en matière de développement des connaissances et de l'expertise pourrait être développé sur le long terme pour mieux assurer une couverture par les médias du Maghreb des grandes conventions internationales en matière de développement durable (y compris la

convention de Barcelone et ses 7 protocoles), de leur mise en œuvre au niveau du Maghreb, de leur application sur le terrain et de leur évaluation par rapport aux objectifs initiaux escomptés.

11. Cette formation pourrait prendre la forme « d'école d'été » d'une à deux semaines, avec l'intervention d'experts internationaux et locaux pour passer en revue toutes les dimensions des sujets sélectionnés. Elle devrait mêler théorie et pratique et permettre des déplacements sur le terrain pour visiter les institutions ou rencontrer les acteurs de la mise en œuvre, ou les bénéficiaires. Les partenaires pourraient également profiter de ces moments pour présenter des modules plus techniques visant à expliquer de nouvelles pratiques journalistiques ou de nouveaux outils.
12. L'ensemble des initiatives et des démarches mentionnées précédemment devraient s'organiser sous la forme d'un partenariat multi-acteurs (ONU, ONG et écoles de journalisme/universités/centres de recherche) géré dans le cadre du programme d'Africa 21 intitulé Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique. Ce cadre déjà structuré offre toutes les garanties en termes de gouvernance et de compétences et à l'avantage d'avoir déjà mis en place une base de journalistes, de nouer des relations étroites et régulières avec de nombreuses organisations internationales et d'organiser de manière régulière des activités de sensibilisation et de formation à destination des journalistes sur les enjeux de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable dans la région de la Méditerranée.